



T-PD-BUR55(2022)OJ FR

Strasbourg, 07 mars 2022

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

CONVENTION 108

55^{ème} réunion du Bureau

ORDRE DU JOUR

23 mars 2022 (10.30 CET) – 25 mars 2022 (13.00 CET)

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont indiqués en CET	23 mars	24 mars	25 mars
<i>Début</i>	10h30	Points 1-6 (moins Costa Rica)	Points 11-12, 16-17	<u>Début à 9.00</u> Points 9 et 14 Adoption du rapport abrégé FIN DE LA REUNION
<i>Pause</i>	13h00	<i>Pause</i>		
<i>Reprise</i>	14h30	Points 7-8 (+ Costa Rica à 16h00)	Points 10, 13 et 15	
<i>Fin</i>	17h00	<i>Fin</i>		

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP42Abr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 42 ^{ème} Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
T-PD(2021)54RAP <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 54 ^{ème} Réunion du Bureau (20-21 décembre 2021)
T-PD(2021)WP2022-2025	Programme de travail du Comité 2022-2025
T-PD(2017)Regl <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du Secrétariat
	5. Convention 108 +, état des lieux
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
<ul style="list-style-type: none"> - Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 - Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108 - Protocole d'amendement 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention 108+ : état des signatures et ratifications • Convention 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert Costa-Rica	<p>Costa Rica</p> <p>Expert: M. Franck Dumortier, Senior consultant, droit de la cybersécurité</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.</p>
	6. Mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+
Mandat <i>Pro memoria</i>	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et d'examen
T-PD(2021)9rev <i>Nouveau 14/03/2022</i>	Présentation du document par le secrétariat
T-PD(2021)9Mos Compilation de commentaires	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat, tiendra un échange de vues sur le document ainsi que sur les commentaires écrits reçus et décidera du suivi nécessaire.

<p>T-PD(2018)21rev11 T-PD(2018)20rev11</p>	<p>Pro memoria : Rapport d'expert sur le mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+ : processus et raisonnement et Questionnaire</p>
<p>T-PD-BUR(2021)5 Note d'information sur les procédures des différents mécanismes de suivi (seulement en anglais) <i>Pro memoria</i></p>	<p>Document préparé par le Secrétariat</p>
	<p>7. Identité numérique</p>
<p>T-PD(2021)2rev5 <i>Nouveau 21/03/2022</i> (seulement en anglais)</p> <p>T-PD-BUR(2021)2rev4Mos Compilation de commentaires <i>Nouveau 14/03/2022</i></p>	<p>Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et par le secrétariat et tiendra un échange de vues sur le Projet de lignes directrices, ainsi que sur les commentaires écrits reçus et décidera du suivi nécessaire.</p>
	<p>8. Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales</p>
<p>T-PD(2021)8rev <i>Nouveau 21/03/2022</i> (seulement en anglais)</p> <p>T-PD(2021)8Mos Compilation de commentaires <i>Nouveau 09/03/2022</i></p> <p>T-PD(2021)4rev (seulement en anglais)</p> <p>T-PD(2014)05 <i>Pro memoria</i></p>	<p>Présentation par le rapporteur et le secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet des lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.</p>
	<p>9. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée</p>
<p>T-PD(2021)7</p>	<p>Présentation par le rapporteur et le secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.</p>

	10. Les clauses contractuelles dans le contexte des flux transfrontaliers de données
T-PD(2022)1rev <i>Nouveau 21/03/2022</i> (seulement en anglais) T-PD(2022)1Mos Compilation de commentaires T-PD(2021)10 Contrat-type -Flux transfrontalières des données Guide explicatifs des flux transfrontaliers EU – Les clauses contractuelles standards (seulement en anglais)	Expert : Pr. Pablo Palazzi, Directeur du Centre Technologies et Sociétés (CETyS) de l'Université de San Andrés <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert, par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet de document, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	11. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	12. Major developments and activities in the field of data protection
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	13. Observateurs
Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 <i>Pro memoria</i>	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.
	14. Prochaines réunions
	Dates des prochaines réunions en 2022 <u>Réunions du Bureau</u> : 56 ^{ème} Réunion du Bureau : 21-23 septembre 2022 57 ^{ème} Réunion du Bureau : 14-16 décembre 2022 <u>Réunions plénières</u> : 43 ^{ème} Réunion Plénière : 15-17 juin 2022 44 ^{ème} Réunion Plénière : 16-18 novembre 2022

	15. Le prix de Stefano Rodotà
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat.
	16. Commissaire à la Protection des Données
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire.
	17. Questions diverses